

ANNEXE 2

PRESENTATION DU BILAN AU NIVEAU DE LA MISSION

La présentation du bilan de la programmation pluriannuelle au niveau de la mission doit impérativement comprendre les parties suivantes :

- a) **Un bilan stratégique de la mission** : ce bilan rend compte du niveau de réalisation de la stratégie pour la mission, telle qu'elle a été définie dans le PAP 2023, en s'appuyant notamment sur les indicateurs de mission et l'analyse des principaux leviers d'action. Ce bilan doit être cohérent avec les bilans stratégiques de chacun des programmes qui composent la mission, sans pour autant en constituer une simple reprise.

Il doit mettre en évidence les enjeux stratégiques de la mission à la lumière des principaux événements intervenus en 2023. Il ne doit pas excéder une page.

- b) **Un bilan des réformes intervenues ou ayant débuté en 2023**, notamment celles dont l'exécution était prévue pour l'année 2023 dans le PAP 2023 ou celles intervenues en complément. Cette partie, qui doit être renseignée avec une attention particulière, permet au lecteur de comprendre les grandes lignes des réformes dont la mise en œuvre a eu un impact sur les crédits en gestion 2023. Elle traite en particulier des économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement et les dispositifs d'intervention.
- c) **Les indicateurs de niveau mission** : pour les indicateurs issus des programmes de la mission, seul le tableau des valeurs figure dans cette partie. Il est intégré de manière automatique dans l'application Tango. Pour les indicateurs spécifiques mission, non issus des programmes, il convient de saisir, directement au niveau de la mission, les valeurs ainsi que les commentaires techniques et l'analyse des résultats obtenus en 2023.
- d) Une courte synthèse des progrès réalisés en matière de **développement de la comptabilité analytique** à la lumière des recommandations formulées en 2020 par la Cour des comptes : travaux menés et en cours, plan de développement pluriannuel, état des lieux des objets de coût pour lesquels un suivi analytique est pertinent, organisation des travaux au sein de la mission. Cette synthèse sera insérée à la fin de la présentation de la programmation pluriannuelle au niveau de la mission. L'attention des ministères est appelée sur cette synthèse dont l'absence a été souvent déplorée au titre des productions précédentes, en dépit de l'attention accordée à la démarche par le Parlement et la Cour des comptes.

Modalités pratiques d'intégration de cette partie

Les ministères saisissent ces présentations directement dans l'application Tango dans l'espace dédié à cet effet. Pour les missions interministérielles, les utilisateurs habilités sur le niveau mission consolident l'ensemble des contributions afin de saisir cette partie dans l'application Tango.